

**Mieux vaut prévenir que guérir.
Les douleurs peuvent être soulagées
dans la plupart des cas. Si le traitement
est insuffisant, prévenez le personnel
soignant.**

**La prescription de morphine ne signifie
pas qu'une personne est atteinte d'une
maladie grave.**

Le dialogue avec les soignants est essentiel.



RAPPELEZ VOUS :

***Vous êtes la personne la mieux informée
sur votre douleur.***

***Chacun a le droit d'être soulagé.
Les douleurs diminuent notre énergie et
affectent notre qualité de vie.***



www.ch-aubagne.fr

179 avenue des sœurs gastine - 13400 AUBAGNE* Tel: 04.42.84.70.00
N° ETABLISSEMENT : 13 078 1446



**Centre Hospitalier Edmond Garcin
179 Avenue des Sœurs Gastine
13400 AUBAGNE**

GUIDE PATIENT

LA DOULEUR



IL EST IMPORTANT DE SOULAGER LA DOULEUR

***Le soulagement de la douleur vous
aidera à assurer votre bien-être, à
reprendre vos activités plus
rapidement, à prévenir les
complications dues à l'immobilité***

Définition de la douleur

La douleur est la sensation ressentie par un organisme dont le système nerveux détecte un stimulus nociceptif. Habituellement, elle correspond à un signal d'alarme de l'organisme pour signifier une remise en cause de son intégrité physique.

Définition d'un analgésique

C'est un médicament prescrit pour soulager la douleur.

Pour une douleur légère à modérée, le paracétamol est utilisé seul ou en association.

Pour des douleurs sévères on utilise des morphiniques.



Doit-on espérer n'avoir aucune douleur ?

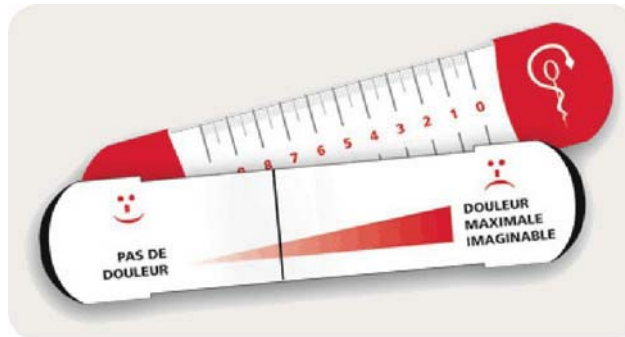
Une absence totale de douleur est difficile à assurer dans la période post-opératoire immédiate. Mais dans tous les cas, nous pouvons la soulager.

Peut-on en devenir dépendant ?

Cette crainte est basée sur des anciens préjugés.

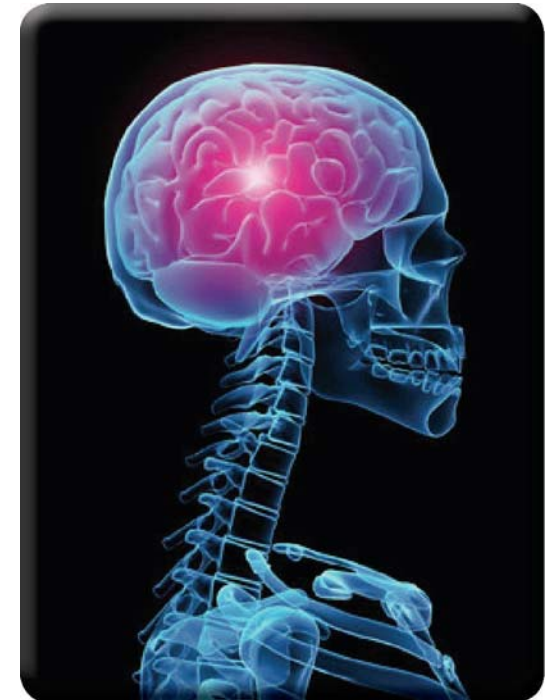
Il n'y a aucune raison de souffrir inutilement.

Lorsque la douleur diminuera, vous diminuerez la prise d'analgésique.



Comment améliorer son efficacité ?

Le traitement est prescrit dès l'apparition de la douleur. Si la douleur apparaît, n'attendez pas qu'elle soit importante. Signalez-le au personnel soignant



Existe-t-il des effets secondaires ?

OUI. Constipation, nausées, somnolence. Lorsqu'ils surviennent, on peut les corriger rapidement en changeant de traitement.